CONSULTATION POUR FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (C.C.T.P.)

(Le présent document comporte neuf pages numérotées de 1 à 8)

POUVOIR ADJUDICATEUR

LYCEE D'ALEMBERT
20 SENTE DES DOREES
75019 PARIS

Téléphone : 01 42 08 04 10
Fax : 01 42 08 93 97

OBJET DU MARCHE :

ACQUISITION DE SIX BANCS DE FINITION DONT UN SPECIFIQUE AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITE ET DE DEUX CENTRALES D'ASPIRATION (REZ-DE-CHAUSSEE DU BÂTIMENT E) ET D'UN BANC DE FINITION (1er ETAGE DU BÂTIMENT E)

Date limite de réception des offres : **05 MARS 2017**

Article 1 : Nature de la consultation

Le présent marché a pour objet l'achat de six bancs de finition (dont l'un adapté aux personnes à mobilité réduite) et de deux centrales d'aspiration destinés au rez-de-chaussée du bâtiment E et d'un banc de finition destiné au 1er étage du bâtiment E au profit du Lycée d'Alembert, 214 avenue Jean Jaurès.

La prestation comprend :

- le matériel,
- la livraison,
- le déchargement,
- la sortie des ateliers des machines-outils actuelles pour libération des espaces recevant les nouveaux équipements
- la mise en place,
- le raccordement
- la mise en service,
- la formation des professeurs.
- La remise de documentation technique et notice **en français**
- La mise en place d'un service après-vente
- ainsi que la vérification de la mise en conformité par un organisme de contrôle de type APAVE, SOCOTEC,...

Le présent C.C.T.P. doit être retourné à l'appui de l'offre, avec chaque page tamponnée et paraphée par le candidat et le tableau dûment rempli.

Article 2 : Terminologie

Neuf : matériel qui, après une première mise sur le marché, n'a jamais été acquis par un utilisateur et qui est proposé, sans aucune intervention technique par le fabricant (changement de pièces, de sous-ensemble...).

Article 3 : Descriptif technique

3-1 dispositions générales

Les caractéristiques techniques ci-dessous correspondent aux caractéristiques minimales attendues pour le matériel. Le candidat pourra proposer des caractéristiques complémentaires en particulier des éléments de sécurité « pédagogiques » (ex : signal lumineux de mise en fonctionnement)

Le candidat devra fournir, à l'appui de son offre, une description détaillée du bien proposé.

Les documents publicitaires et fiches techniques du fabricant seront bienvenus ainsi que toute proposition de document adapté à l'utilisation et à la maintenance de ces équipements utilisés en milieu scolaire (support pédagogique)

3-2 Descriptif des caractéristiques minimales attendues

3-2-1 Environnement d'utilisation.

Les bancs de finition seront utilisés par les classes du département podo orthèse et les BTS.

- Les machines devront être positionnées au sol.
- Les machines devront répondre aux différentes normes de sécurité en vigueur au moment de la mise en service dans l'établissement : Lycée d'Alembert, 214 avenue Jean Jaurès.

Composition attendue :

L'équipement électrique de la machine devra être :

- Alimentation : triphasé 400v/50Hz/
- Puissance d'un banc : 3 kW
- Puissance minimale d'une centrale : 7,5 kW

Equipements de la machine.

BANC DE FINITION :
UN banc/6 du RDC devra être équipé d'un barillet à fraise
QUATRE bancs/6 du RDC seront munis de bandes larges (100mm) et DEUX bancs/6 seront munis de bandes étroites pour le RDC
Le banc du 1er étage sera équipé d'une bande large
Chaque banc devra présenter la bande 100mm à droite et la bande 40mm à gauche
Les cônes baïonnettes devront être situés sur la partie gauche du roulement
Tous les bancs porteront un rangement fermé par serrure pour le rangement des documents techniques de la machine
Chaque banc sera muni d'un support visible de traçabilité de l'entretien des machines.
CENTRALE D'ASPIRATION :
La récupération des poussières se fera dans un sac pour éviter le transfert des poussières.
Toutes les centrales porteront un rangement fermé par serrure pour le rangement des documents techniques de l'installation
Chaque centrale sera munie d'un support visible de traçabilité de l'entretien de la centrale.

Sécurité

Tous les bancs seront équipés, au minima, d'un arrêt automatique de la poncette en cas de non utilisation (ex : capteur de présence)

Points divers

Installation :

Cette prestation comprend :
Le déballage des équipements et l'évacuation des emballages
Le montage, le raccordement des bancs de finition aux centrales d'aspiration, la mise en place (espaces du RDC et du 1er étage), le câblage et le raccordement aux énergies (électrique et pneumatique)
La mise en route et les réglages

Maintenance

Renseignements divers :
L'entreprise devra proposer un contrat de maintenance adapté aux spécificités d'un établissement de formation.
Il chiffrera le cout d'entretien de deux visites annuelles (une en décembre et une en avril)

FORMATION :

L'entreprise forme les enseignants à la maintenance quotidienne des équipements installés au moment de la mise en service des installations et procède à une réactualisation, un suivi de formation de la formation une fois par an, le temps de la garantie.

Documentations :

Le titulaire du marché produira au maximum le jour de la livraison du matériel :

- Le Certificat de conformité CE du fabriquant
- Les Documentations techniques de l'appareil en langue française = Manuel de l'utilisation, manuel de pièces détachées, manuel d'atelier**, le tout en deux exemplaires** ou une version papier et une version PDF sur clef USB
- Fiche technique plastifiée à destination des apprenants à afficher à proximité du banc de finition (rappels sécurité et entretien)

Article 4 : Livraison – mise en service – formation des utilisateurs

- **4-1** Le Responsable technique effectue, au moment même de la livraison des fournitures ou de l'exécution des services, les opérations de vérification quantitative et qualitative simples qui ne nécessitent qu'un examen sommaire et ne demandent que peu de temps. Un bon de livraison sera établi par le livreur et signé par le Pouvoir adjudicateur ou le Responsable technique.

- **4-2** La mise en service du matériel est assurée par le seul titulaire.

- **4-3 Livraison et mise en service doivent intervenir au plus tard le vendredi 5 mai dernier délai**

- **4-4** Le titulaire assure le transport, le déchargement, la mise en place et la formation des personnels du Lycée d'Alembert à l'utilisation des bancs de finition et des centrales d'aspiration.

- **4-5** Dès achèvement de toutes les prestations prévues au marché, le Pouvoir adjudicateur prononce l'admission des prestations, sous réserve des vices cachés, si elles répondent aux stipulations du marché. L'admission prend effet à la date de notification au titulaire de la décision d'admission ou en l'absence de décision, dans un délai de quinze jours à dater de la dernière prestation exécutée.

- **4-6** L'admission des prestations entraîne le transfert de propriété.

Informations demandées aux proposants :

Nom du fabricant :.....

Caractéristiques dimensionnelles	A renseigner
Référence et nom des machines proposées	

La prestation comprend	Oui ou non ?
Le matériel.	
La livraison.	
Le déchargement.	
La mise en place.	
La mise en service	
Le raccordement	
La formation des utilisateurs et la durée.	

Equipement électrique	A renseigner
Puissance moteur.	
Alimentation électrique.	

Les machines	A renseigner
Encombrement de la machine	Longueur = Largeur = Hauteur =

Maintenance et S.A.V.	A renseigner
Pour le SAV délais d'intervention	
Pour le SAV délais d'intervention maxi par un technicien	
Qui réalise les dépannages	Prestataire ou Fabricant
Nombre techniciens basés en France s'occupant des SAV de cette machine	

En cas de panne	A renseigner
La documentation technique est en quelle langue ?	

Vos remarques, renseignements complémentaires.